

**ADDITIF No.1**

**APPEL D'OFFRES N°00000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**AU LIEU DE**

**PIECE N°1 :**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**(AAO)**

**9. Remise des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », au plus tard le **14 juin 2023 à 13 heures**. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge.

Elle se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **14 juin 2023 à 14 heures** dans la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, 1<sup>er</sup> étage porte 153.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure et concernera les soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale requise.

**13.2 Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques des soumissionnaires dont les dossiers Administratifs auront

été jugés conformes sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-après :

- présentation générale de l'offre (sur 05 points) ;
- références du soumissionnaire pour les missions similaires (20 points) ;
- personnel clé de la mission (50 points) ;
- méthodologie et plan de travail (25 points)

### CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

<b>Profil des experts : 60 points</b>		
1.	<b>Chef de mission : 20 points</b>	Consultant principal et expert en gestion de projet <i>niveau BAC+5</i> , justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la conception et la gestion de projets industriels. Il devra impérativement avoir mené au moins une (01) consultation similaire et d'importance comparable. Il devra justifier d'au moins huit (08) ans d'expérience générale et disposant d'une parfaite connaissance de l'industrie, le cadre réglementaire du secteur industriel et la maîtrise du rôle des acteurs gouvernementaux ;
2.	<b>Un Expert financier : 10 points</b>	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
3.	<b>Ingénieur industriel : 10 points</b>	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des projets industriels;
4.	<b>Agroéconomiste : 10 points</b>	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans l'économie agroalimentaire ;
5.	<b>Juriste: 10 points</b>	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
<b>Références du Cabinet (cinq (05) dernières années) : 20 points</b>		
	Entre 3 et 5	05 points
	Plus de 5	15 points
<b>Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années) : 20 points</b>		
	Entre 50 et 100 millions	05 points
	Plus de 100 millions	15 points

## CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Rubrique	Unité	Prix Unitaire HTVA	
			En chiffres	En lettres
1	<b>Chef de mission</b> : Ce prix rémunère par mois, le Chef de mission. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
2	<b>Un expert financier</b> : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
3	<b>Un ingénieur industriel</b> : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses et toutes sujétions.	H. mois		
4	<b>Un agroéconomiste</b> : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
5	<b>Un juriste</b> : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
6	<b>Fonctionnement de la mission</b> . Ce prix rémunère au mois le fonctionnement du cabinet d'études, y compris la rémunération du personnel d'appui pendant toute la durée de la mission	mois		
7	<b>Frais remboursables</b> . Ce prix rémunère au mois, les frais remboursables ( hôtel, subsistance, etc... hors de la ville de Yaoundé)	Forfait		
8	Rédaction et production des rapports	Forfait		
			<b>Montant HTVA</b>	
			<b>TVA (19,25%)</b>	
			<b>IR (2,2 ou 5,5%)</b>	
			<b>MONTANT TTC</b>	
			<b>NET A PAYER</b>	

**PIECE N°1 :**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**(AAO)**

**9. Remise des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », au plus tard le **20 juin 2023 à 13 heures**. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge.

Elle se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **20 juin 2023 à 14 heures** dans la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, 1<sup>er</sup> étage porte 153.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure et concernera les soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale requise.

**13.2 Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques des soumissionnaires dont les dossiers Administratifs auront été jugés conformes sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-après :

- présentation générale de l'offre (sur 05 points) ;
- références du soumissionnaire pour les missions similaires (20 points) ;
- personnel clé de la mission (60 points) ;
- méthodologie et plan de travail (25 points).

## CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

N°	Critères	Sous-critères	Note attribuée	Barème
I	Présentation générale de l'offre	Lisibilité		/2 pt
		Agencement		/1,5 pt
		Reiure		/1,5 pts
Total présentation de l'offre				/5 pts
II	<b>Références du Cabinet et Chiffre d'affaires (sur 20 points)</b>			
1	Références spécifiques dans les missions similaires	<b>1<sup>ère</sup> et dernière page du contrat enregistré</b>	<b>PV de réception</b>	<b>Observations</b>
		/3	/2	
		/3	/2	
2	Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années)	<b>Entre 50 et 100 millions</b>	<b>Plus de 100 millions</b>	
		/4	/6	
III	<b>Personnel clé de la mission : 60 points</b>			
1	<b>Chef de mission : 20 points</b>	Conformité du diplôme: 10 points Nombres de missions similaires effectuées : 10 points (02 points par mission)		
2	<b>Un Expert financier : 10 points</b>	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions effectuées dans son domaine d'activité: 07 points (01 point par mission)		
3	<b>Ingénieur industriel : 10 points</b>	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions similaires effectuées : 07 points (01 point par mission)		
4	<b>Agroéconomiste : 10 points</b>	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions similaires effectuées : 07points (01 point par mission)		
5	<b>Juriste: 10 points</b>	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions effectuées dans son domaine d'activité: 07 points (01 point par mission)		
	<b>Total</b>	<b>/60</b>		
IV	<b>Méthodologie et Plan de Travail : 15 points</b>			
	Commentaires et suggestions sur les TDR	05 points		
	Exposé du plan de travail, pertinence avec les résultats attendus	10 points		
	<b>Total</b>	<b>/15</b>		
	<b>Total note technique</b>	<b>/100</b>		

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

N°	Rubrique	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	<b>Chef de mission :</b> Ce prix rémunère par mois, le Chef de mission. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
2	<b>Expert financier:</b> Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
3	<b>Ingénieur industriel:</b> Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses et toutes sujétions.	H. mois			
4	<b>Agroéconomiste:</b> Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
5	<b>Juriste:</b> Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
6	<b>Fonctionnement de la mission.</b> Ce prix rémunère au mois le fonctionnement du cabinet d'études, y compris la rémunération du personnel d'appui pendant toute la durée de la mission	mois			
7	<b>Frais remboursables.</b> Ce prix rémunère au mois, les frais remboursables ( hôtel, subsistance, etc... hors de la ville de Yaoundé)	Forfait			
8	Rédaction et production des rapports	Forfait			
				<b>Montant HTVA</b>	
				<b>TVA (19,25%)</b>	
				<b>IR (2,2 ou 5,5%)</b>	
				<b>MONTANT TTC</b>	
				<b>NET A MANDATER</b>	

Yaoundé le **01 JUIN 2023**

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (a.i)**



**Pr. FUH CALISTUS Gentry**